



P.V CRQD N° 14 du : 21 Février 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES / CHAMPIONNAT R1& R2

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Rectificatif Affaire N°61 PV CRQDN°09 en date du 17-01-2011 en catégorie U16 (M/F)

- ✚ Match perdu pour ASAT SBA par le score de (00-12) en faveur de H.B.C.Gdyel
- ✚ Il est infligé une amende de 2000 DA au Club ASAT.
- ✚ Le club ASAT ne peut participer la saison 2011-2012 dans la catégorie U16 (M/F) (BSDF-Art N° 15).

AFFAIRE N°83: Ren : J.P.Ain Bia – N.R.B.Hassi. Mameche S/G R1 du 18/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match et rapport des arbitres et délégué signalant :
- ↪ Disqualification du joueur Mr. ATTIA-B Lic/N°130du club NRBHM pour propos désobligeant envers les officiels.
- ↪ Jet de projectiles et pétards par le public durant la rencontre.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✚ Il est infligé une suspension *de 02matches fermes au joueur* ATTIA-B Lic/N°130du club NRBHM.
- ✚ Il est infligé une amende *de 2500 DA au Club* NRBHM.
- ✚ I^{er} avertissement au club JPA pour le Jet de projectiles et pétards.

AFFAIRE N°84: Ren : J.S.Arzew – NASR ES SENIA S/G R1 du 19/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BENBRAHIM -M. Lic/N°039 du club JSA.
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. OSMANI -A. Lic/N°423 du club NASR ES SENIA.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✚ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr.** BENBRAHIM -M. Lic/N°039 du club JSA.
- ✚ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr.** OSMANI -A. Lic/N°423 du club NASR ES SENIA

AFFAIRE N°85: Ren : U.S.Ténés – G.C.Ain. Tedles S/G R1 du 18/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. HACEN- A. Lic/N°167 du club UST.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✚ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr.** HACEN- A. Lic/N°167 du club UST.



AFFAIRE N°86: Ren : D.R.C.O – M.C.Sebdou S/G R2 du 19/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- ↪ Match non joué.
 - L'équipe D.R.C.O s'est présentée avec quatre (04) joueurs sur terrain.
- ↪ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue à la LRHB-Oran-
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✚ Match perdu pour D.R.C.O par le score de (00-10) en faveur de M.C.Sebdou

AFFAIRE N°87: Ren : H.B.C. Ghaz – J.S.Bethioua S/G R2 du 18/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BELKACEM .S Lic/N°059 du club HBCG.
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. ATTALAH .K. Lic/N°106 du club J.S.B.
- ↪ Défaut de présentation de licence du joueur HAMEL A.E.K (CNI N° 792606) du club JSB.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✚ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. BELKACEM .S** Lic/N°059 du club HBCG.
- ✚ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. ATTALAH .K.** Lic/N°106 du club J.S.B.
- ✚ Il est infligé une amende **de 300 DA au Club J.S.B**

AFFAIRE N°88: H.B.C.F Arzew - A.S.A.T-Sidi Belabbes coupe d'AlgérieU18(C/F) du 18/02/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Absence du club visiteur ASAT sidi Belabbes.
- ↪ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue à la LRHB-Oran-
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ✚ Match perdu en faveur du club H.B.C.F.A par le score de (12-00).
- ✚ Il est infligé une amende de 2000 DA au club ASAT.
- ✚ Le club ASAT ne peut participer la saïson 2011-2012 dans la catégorie **U18(C/F)** (BSDF-Art N° 15).

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : 24/02/2011

Secrétaire de séance
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ